



Bulletin d'adhésion AMAP 2024-2025

cotisation annuelle : 10 €

NOM :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse postale :

Fonctionnement :

Engagement réciproque :

Le producteur(trice) : s'engage à fournir un panier de produits issus de **son exploitation qu'il conduit dans le respect de l'environnement**, s'engage

à tout mettre en œuvre pour **respecter la quantité et la qualité des produits prévus**. Il s'engage aussi **à être présent lors des distributions**.

L'Amapien(ne) : 10 € de cotisation annuelle au « Champ à l'assiette » :

s'engage **à acheter à l'avance l'ensemble des paniers prévus au contrat**

(1 à 4 chèques datés du jour de l'adhésion avec au dos de chacun la date de l'encaissement souhaité, ou virement bancaire). Il accepte les conséquences

d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité et la quantité des produits des paniers. **Il s'engage également à participer aux distributions une à deux fois par saison.**

Distributions :

Les distributions se déroulent **tous les quinze jours, le jeudi**, de 18h à 19h30 dans les locaux du **Centre social ESCAPADE, 2 rue Aimé Césaire 25400 Audincourt** (en face du nouveau bâtiment « Pole emploi »).

Report :

Il est possible de ne pas prendre son panier le jour prévu et de le reporter à une distribution ultérieure, à condition de prévenir le producteur(trice) au moins 72h à l'avance.

Fait à le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :



Bulletin d'adhésion AMAP 2024-2025

cotisation annuelle : 10 €

NOM :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse postale :

Fonctionnement :

Engagement réciproque :

Le producteur(trice) : s'engage à fournir un panier de produits issus de **son exploitation qu'il conduit dans le respect de l'environnement**, s'engage

à tout mettre en œuvre pour **respecter la quantité et la qualité des produits prévus**. Il s'engage aussi **à être présent lors des distributions**.

L'Amapien(ne) : 10 € de cotisation annuelle au « Champ à l'assiette » :

s'engage **à acheter à l'avance l'ensemble des paniers prévus au contrat**

(1 à 4 chèques datés du jour de l'adhésion avec au dos de chacun la date de l'encaissement souhaité, ou virement bancaire). Il accepte les conséquences

d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité et la quantité des produits des paniers. **Il s'engage également à participer aux distributions une à deux fois par saison.**

Distributions :

Les distributions se déroulent **tous les quinze jours, le jeudi**, de 18h à 19h30 dans les locaux du **Centre social ESCAPADE, 2 rue Aimé Césaire 25400 Audincourt** (en face du nouveau bâtiment « Pole emploi »).

Report :

Il est possible de ne pas prendre son panier le jour prévu et de le reporter à une distribution ultérieure, à condition de prévenir le producteur(trice) au moins 72h à l'avance.

Fait à le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :